

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises	1 990 008	25 403	2 015 411	1 188 769
Production vendue de biens	130 404 240	4 013 215	134 417 455	141 947 094
Production vendue de services	16 511 530	1 730 000	18 241 529	45 917 154
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	148 905 778	5 768 618	154 674 395	189 053 018
Production stockée			2 540 214	(3 113 200)
Production immobilisée			918 418	1 676 909
Subventions d'exploitation			220 149	427 952
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 108 744	9 752 888
Autres produits			436 852	200 995
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			166 898 773	197 998 562
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			1 857 861	1 060 509
Variation de stock (marchandises)			(28 505)	38 838
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			57 008 837	64 213 289
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			5 712 766	2 417 533
Autres achats et charges externes			68 501 731	61 720 677
Total charges externes			133 052 689	129 450 844
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			3 214 372	4 057 363
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			51 444 174	49 107 249
Charges sociales			22 676 334	21 461 529
Total charges de personnel			74 120 508	70 568 778
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 284 663	17 409 999
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 181 342	9 696 273
Dotations aux provisions pour risques et charges			257 447	270 172
Total dotations d'exploitation			27 723 452	27 376 444
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 458 154	282 531
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			241 569 175	231 735 960
RESULTAT D'EXPLOITATION			(74 670 402)	(33 737 398)

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(74 670 402)	(33 737 398)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	4 000 000	4 038 541
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		168 838
Autres intérêts et produits assimilés	1 613 989	567 368
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 397 783	13 054
Différences positives de change	321 799	552 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 333 571	5 339 861
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 412 688	1 460 710
Intérêts et charges assimilées	23 408 469	3 126 512
Différences négatives de change	296 395	652 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	26 117 552	5 239 345
RESULTAT FINANCIER	(10 783 981)	100 516
RESULTAT COURANT	(85 454 383)	(33 636 882)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 475 688	1 129 370
Reprises sur provisions et transferts de charges	695 149	14 637 643
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	92 170 837	15 767 013
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 676	20 447
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 707 215	131 719
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	34 127 555	8 393 631
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 892 446	8 545 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45 278 391	7 221 216
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 117 725)	(4 134 839)
TOTAL DES PRODUITS	274 403 181	219 105 435
TOTAL DES CHARGES	310 461 448	241 386 263
BENEFICEou PERTE	(36 058 267)	(22 280 828)

PCAS

Société par actions simplifiée au capital 40.141.725 euros
21 Chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 Ecully Cedex
622 019 503 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**Pour copie certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:

Jean Louis Martin

66B43F1D5E844F7...

**Clôture des comptes
au 31/12/2023**

Comptes annuels

PCAS SAS

PCAS SAS

21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex
Tél : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

SAS au capital de 40.141.725 euros – siège social 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - 622 019 503 RCS Lyon

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 490 255	1 445 503	44 752	43 643
Concessions, brevets et droits similaires	15 631 102	14 594 093	1 037 009	1 253 959
Fonds commercial	13 687 639	13 687 639		
Autres immobilisations incorporelles	1 697 707		1 697 707	4 323 260
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	32 506 704	29 727 235	2 779 468	5 620 861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 939 807	1 320 372	7 619 435	7 420 436
Constructions	72 269 148	47 642 484	24 626 664	25 431 846
Installations techniques, mat. et outillage industriels	248 834 788	184 115 946	64 718 842	64 053 319
Autres immobilisations corporelles	14 976 953	10 970 549	4 006 404	3 132 051
Immobilisations en cours	52 194 903		52 194 903	37 634 243
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	397 215 599	244 049 352	153 166 248	137 671 894
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 083 728	1 507 326	15 576 402	16 602 643
Créances rattachées à des participations	700 000	700 000		
Autres titres immobilisés				11 112 713
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 902		148 902	(1 017 742)
Total immobilisations financières	17 932 630	2 207 326	15 725 303	26 697 615
ACTIF IMMOBILISE	447 654 933	275 983 913	171 671 020	169 990 370
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	18 844 688	3 973 574	14 871 115	21 888 025
En cours de production de biens	1 070 357		1 070 357	3 634 966
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	46 041 613	6 985 501	39 056 111	34 071 106
Marchandises	53 258		53 258	48 448
Total des stocks	66 009 916	10 959 075	55 050 841	59 642 545
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	345 274		345 274	766 881
Clients et comptes rattachés	42 499 127	30 598 417	11 900 710	37 694 888
Autres créances	38 560 732	539 092	38 021 640	28 592 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	81 405 133	31 137 509	50 267 624	67 053 942
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 193 712		1 193 712	2 484 280
Charges constatées d'avance	683 926		683 926	597 407
Total disponibilités et divers	1 877 638		1 877 638	3 081 687
ACTIF CIRCULANT	149 292 687	42 096 584	107 196 103	129 778 174
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	153 697		153 697	118 397
TOTAL GENERAL	597 101 317	318 080 497	279 020 820	299 886 941

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	40 141 725	40 141 725	15 141 725
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		196 760 897	21 760 897
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 514 173	1 514 173
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 631 858	1 631 858
Report à nouveau		(52 824 796)	(30 543 968)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(36 058 267)	(22 280 828)
<i>Total situation nette</i>		151 165 590	(12 776 144)
Subventions d'investissement		13 464 176	12 806 724
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		164 629 766	30 580
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		346 197	336 896
Provisions pour charges		6 080 702	2 657 315
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 426 899	2 994 211
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		946	3 435
Emprunts et dettes financières divers		28 784 491	71 281 459
<i>Total dettes financières</i>		28 785 436	71 284 894
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 070 621	2 143 902
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		42 741 977	34 505 025
Dettes fiscales et sociales		19 351 308	17 531 829
<i>Total dettes d'exploitation</i>		64 163 906	54 180 756
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 099 840	11 200 573
Autres dettes		4 497 515	158 562 364
<i>Total dettes diverses</i>		14 597 355	169 762 937
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		402 876	1 613 362
DETTES		107 949 574	296 841 950
Écarts de conversion passif		14 581	20 200
TOTAL GENERAL		279 020 820	299 886 941

PCAS SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi - CS 30259
69287 Lyon cedex 02

AFIGEC
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PCAS SAS

21 Ecully Parc
21 che de la sauvegarde
69081 Ecully

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PCAS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le préambule de la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Levallois, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud

AFIGEC



Florent Burtin

**Clôture des comptes
au 31/12/2023**

Comptes annuels

PCAS SAS

PCAS SAS

21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex
Tél : +33 (0)4 26 99 18 00 - Fax : +33 (0)4 26 99 18 38

SAS au capital de 40.141.725 euros – siège social 21 chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 ECULLY Cedex - 622 019 503 RCS Lyon

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 490 255	1 445 503	44 752	43 643
Concessions, brevets et droits similaires	15 631 102	14 594 093	1 037 009	1 253 959
Fonds commercial	13 687 639	13 687 639		
Autres immobilisations incorporelles	1 697 707		1 697 707	4 323 260
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	32 506 704	29 727 235	2 779 468	5 620 861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 939 807	1 320 372	7 619 435	7 420 436
Constructions	72 269 148	47 642 484	24 626 664	25 431 846
Installations techniques, mat. et outillage industriels	248 834 788	184 115 946	64 718 842	64 053 319
Autres immobilisations corporelles	14 976 953	10 970 549	4 006 404	3 132 051
Immobilisations en cours	52 194 903		52 194 903	37 634 243
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	397 215 599	244 049 352	153 166 248	137 671 894
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 083 728	1 507 326	15 576 402	16 602 643
Créances rattachées à des participations	700 000	700 000		
Autres titres immobilisés				11 112 713
Prêts				
Autres immobilisations financières	148 902		148 902	(1 017 742)
Total immobilisations financières	17 932 630	2 207 326	15 725 303	26 697 615
ACTIF IMMOBILISE	447 654 933	275 983 913	171 671 020	169 990 370
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	18 844 688	3 973 574	14 871 115	21 888 025
En cours de production de biens	1 070 357		1 070 357	3 634 966
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	46 041 613	6 985 501	39 056 111	34 071 106
Marchandises	53 258		53 258	48 448
Total des stocks	66 009 916	10 959 075	55 050 841	59 642 545
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	345 274		345 274	766 881
Clients et comptes rattachés	42 499 127	30 598 417	11 900 710	37 694 888
Autres créances	38 560 732	539 092	38 021 640	28 592 174
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	81 405 133	31 137 509	50 267 624	67 053 942
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 193 712		1 193 712	2 484 280
Charges constatées d'avance	683 926		683 926	597 407
Total disponibilités et divers	1 877 638		1 877 638	3 081 687
ACTIF CIRCULANT	149 292 687	42 096 584	107 196 103	129 778 174
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	153 697		153 697	118 397
TOTAL GENERAL	597 101 317	318 080 497	279 020 820	299 886 941

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	40 141 725	40 141 725	15 141 725
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		196 760 897	21 760 897
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 514 173	1 514 173
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 631 858	1 631 858
Report à nouveau		(52 824 796)	(30 543 968)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(36 058 267)	(22 280 828)
<i>Total situation nette</i>		151 165 590	(12 776 144)
Subventions d'investissement		13 464 176	12 806 724
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		164 629 766	30 580
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		346 197	336 896
Provisions pour charges		6 080 702	2 657 315
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		6 426 899	2 994 211
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		946	3 435
Emprunts et dettes financières divers		28 784 491	71 281 459
<i>Total dettes financières</i>		28 785 436	71 284 894
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 070 621	2 143 902
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		42 741 977	34 505 025
Dettes fiscales et sociales		19 351 308	17 531 829
<i>Total dettes d'exploitation</i>		64 163 906	54 180 756
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 099 840	11 200 573
Autres dettes		4 497 515	158 562 364
<i>Total dettes diverses</i>		14 597 355	169 762 937
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		402 876	1 613 362
DETTES		107 949 574	296 841 950
Écarts de conversion passif		14 581	20 200
TOTAL GENERAL		279 020 820	299 886 941

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises	1 990 008	25 403	2 015 411	1 188 769
Production vendue de biens	130 404 240	4 013 215	134 417 455	141 947 094
Production vendue de services	16 511 530	1 730 000	18 241 529	45 917 154
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	148 905 778	5 768 618	154 674 395	189 053 018

Production stockée			2 540 214	(3 113 200)
Production immobilisée			918 418	1 676 909
Subventions d'exploitation			220 149	427 952
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 108 744	9 752 888
Autres produits			436 852	200 995
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			166 898 773	197 998 562

CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			1 857 861	1 060 509
Variation de stock (marchandises)			(28 505)	38 838
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			57 008 837	64 213 289
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			5 712 766	2 417 533
Autres achats et charges externes			68 501 731	61 720 677
Total charges externes			133 052 689	129 450 844

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			3 214 372	4 057 363
-----------------------------------	--	--	-----------	-----------

CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			51 444 174	49 107 249
Charges sociales			22 676 334	21 461 529
Total charges de personnel			74 120 508	70 568 778

DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 284 663	17 409 999
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 181 342	9 696 273
Dotations aux provisions pour risques et charges			257 447	270 172
Total dotations d'exploitation			27 723 452	27 376 444

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 458 154	282 531
--------------------------------------	--	--	-----------	---------

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			241 569 175	231 735 960
---	--	--	--------------------	--------------------

RESULTAT D'EXPLOITATION			(74 670 402)	(33 737 398)
--------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(74 670 402)	(33 737 398)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	4 000 000	4 038 541
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		168 838
Autres intérêts et produits assimilés	1 613 989	567 368
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 397 783	13 054
Différences positives de change	321 799	552 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	15 333 571	5 339 861
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 412 688	1 460 710
Intérêts et charges assimilées	23 408 469	3 126 512
Différences négatives de change	296 395	652 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	26 117 552	5 239 345
RESULTAT FINANCIER	(10 783 981)	100 516
RESULTAT COURANT	(85 454 383)	(33 636 882)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 475 688	1 129 370
Reprises sur provisions et transferts de charges	695 149	14 637 643
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	92 170 837	15 767 013
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 676	20 447
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 707 215	131 719
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	34 127 555	8 393 631
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 892 446	8 545 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45 278 391	7 221 216
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(4 117 725)	(4 134 839)
TOTAL DES PRODUITS	274 403 181	219 105 435
TOTAL DES CHARGES	310 461 448	241 386 263
BENEFICEou PERTE	(36 058 267)	(22 280 828)

Table des matières

SOMMAIRE	5
I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
1. Activité	6
2. Faits marquants de l'exercice	6
3. Autres évènements	8
4. Evènements importants survenus depuis la clôture.....	8
II. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
1. Changements de méthodes comptables	9
2. Changements de méthode d'évaluation	9
3. Immobilisations incorporelles	9
4. Immobilisations corporelles	10
5. Participations	10
6. Autres immobilisations financières	11
7. Stocks	11
8. Créances.....	11
9. Actions auto-détenues	11
10. Composition du capital.....	11
11. Subvention d'investissement	11
12. Provisions réglementées	12
13. Provisions pour retraite et engagements assimilés	12
14. Autres provisions.....	12
15. Opérations en devises	12
16. Instruments financiers.....	12
17. Intégration fiscale.....	13
18. Trésorerie et équivalent de trésorerie	13
19. Transactions entre parties liées.....	13
20. Reconnaissance du revenu.....	13
21. Passifs environnementaux.....	14
III. NOTES SUR LE BILAN	15
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	15
2. Immobilisations financières.....	16
3. Stocks	17
4. Echéances des créances et des dettes.....	18
5. Capitaux propres	19
6. Provisions	20
7. Charges et produits constatés d'avance	23
8. Produits à recevoir, charges à payer	23
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	25
1. Chiffre d'affaires	25
2. Résultat Financier.....	25
3. Résultat Exceptionnel.....	26
4. Flux avec les sociétés du groupe	27
5. Ventilation de l'impôt.....	27
6. Situation fiscale latente	28
7. Intégration fiscale.....	28
V. AUTRES INFORMATIONS	29
1. Transactions avec les parties liées.....	29
2. Identité de la société consolidante.....	29
3. Effectif	29
VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS	30
1. Crédit-bail et locations financières	30
2. Autres engagements donnés.....	30
4. Rémunération des Organes de directions	30
5. Filiales et participations.....	30

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

PCAS est spécialiste du développement et de la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 4 sites de production, et 2 centres de R&D. Le modèle d'affaires de PCAS s'adresse aux marchés de la synthèse pharmaceutique et celui de la chimie fine et de spécialités.

2. Faits marquants de l'exercice

Offre publique d'achat simplifiée (OPAS) initiée par Seqens visant les actions PCAS

Le retrait obligatoire visant les titres de PCAS est intervenu le 8 décembre 2023 suite au succès de l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) visant les actions de PCAS lancée début septembre 2023 par Seqens.

Depuis cette date, PCAS est détenue à 100% par Seqens, n'est plus cotée et a été transformée en société par actions simplifiée.

Réalisation de l'augmentation de capital de PCAS d'un montant de 200 millions d'euros, après retrait obligatoire des titres de la société

A la suite du retrait obligatoire visant les titres de PCAS intervenu le 8 décembre 2023, le conseil d'administration de PCAS a décidé, comme annoncé dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Seqens, une augmentation de capital de PCAS d'un montant total de 200 millions d'euros (prime d'émission comprise) au prix de l'offre publique d'achat simplifiée (soit 8 euros par action). La réalisation de cette augmentation de capital par compensation de créances, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, a été constatée par le conseil d'administration réuni le 18 décembre 2023.

Cette augmentation de capital a permis de renforcer significativement les capitaux propres de PCAS et de réduire dans les mêmes proportions son endettement.

Cession de PCAS Canada

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1^{er} juin 2023.

L'impact sur les comptes annuels 2023 de la cession des titres PCAS Canada est un produit exceptionnel de 78,4 millions d'euros, correspondant à la plus-value de cessions des titres.

La trésorerie nette dégagée par cette cession (79,4 millions d'euros) a été utilisée pour un remboursement partiel du compte courant avec Seqens.

Contrat Mithra

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.
- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.

Ces voies juridiques ont suivi leur cours en 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu.

Au 31 décembre 2023, le montant total des créances nettes dues par ce client s'élève ainsi à 28,0 millions d'euros. La totalité des créances sont échues.

Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, eu égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne pouvait pas être exclu et que PCAS avait été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Les publications récentes de la société Mithra en date des 5 et 8 mars 2024 ont conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de ces créances de 12,4 millions d'euros. Ainsi, au 31 décembre 2023, la totalité des créances nettes dues par ce client est dépréciée.

Site de Villeneuve-La-Garenne

Suite aux difficultés rencontrées avec le client Mithra, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur ce site de production dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement a nécessité la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

A ce titre, les comptes de l'exercice 2023 intègrent une charge exceptionnelle de 4 millions d'euros (dont 3,6 millions d'euros comptabilisés en provision pour risques et charges correspondant aux coûts estimés du plan de sauvegarde de l'emploi).

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021. Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 31 décembre 2023, PCAS a d'ores et déjà investi 56,7 millions d'euros et a bénéficié de 27,3 millions d'euros d'aides de l'Etat, 13,8 millions d'euros sous la forme de subventions et 13,5 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

3. Autres évènements

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre 2 pays.

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- Le chiffre d'affaires réalisé en Russie et en Ukraine représente une part faible, inférieure à 1% du chiffre d'affaires de la société,
- Les créances nettes avec nos clients dans ces 2 pays sont faibles et inférieures à 1% de nos créances totales au 31 décembre 2023,
- Les achats réalisés par PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques de fluctuation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

4. Evènements importants survenus depuis la clôture

Il n'existe pas d'autre événement notable, intervenu au cours de l'année 2023 ou postérieur à la clôture, pouvant avoir une influence significative sur l'activité ou la situation de la Société.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur et du plan comptable général (PCG), notamment ceux énoncés par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 201506 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : continuité dans l'exploitation, qui est soumise au soutien financier du Groupe Segens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 9 avril 2024) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement.
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements de méthodes comptables

PCAS n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable cette année.

2. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et de développement

PCAS poursuit sa stratégie de développement de produits et/ou technologies propriétaires, impliquant des investissements spécifiques en Recherche & Développement en faveur de projets d'importance clairement identifiés. Les dépenses exposées par PCAS dans le cadre de ces développements internes sont comptabilisées en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants définis par le Plan Comptable Général (article 212-3.2) est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention de la société d'achever le projet,
- capacité de celle-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

L'amortissement de ces actifs est calculé suivant la méthode linéaire sur une durée d'utilité de 5 ans à compter de la date d'industrialisation.

Au 31 décembre 2023, le montant net de ces actifs s'élève à 45 milliers d'euros.

Les autres frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas ces critères demeurent comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des frais d'établissement, de brevets et de fonds de commerce.

Les fonds de commerce correspondent principalement à un fonds de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique faisant l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation prévue de 20 ans.

Durées d'amortissement :

- | | |
|--|--------------------|
| • Frais d'établissement | 1 à 5 ans linéaire |
| • Logiciels | 1 à 5 ans linéaire |
| • Brevets | 20 ans linéaire |
| • Autres immobilisations incorporelles | 20 ans maximum |

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des différents actifs concernés :

- | | |
|---|----------------------|
| • Constructions et agencements de construction | 10 à 30 ans linéaire |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel divers et matériel de sécurité | 5 à 10 ans linéaire |
| • Matériel de transport | 5 ans linéaire |
| • Matériel de manutention | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans linéaire |
| • Matériel informatique | 4 ans linéaire |

5. Participations

Les titres de participation et les autres titres sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'un titre de participation s'avère inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'utilité. Cette dernière est estimée sur la base de la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

6. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle ils sont entrés en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrecouvrabilité de cet actif est avéré.

7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Les bases de calcul tiennent compte des perspectives de consommation future, des taux de rotation et, le cas échéant, des risques liés aux variations des prix sur le marché (tous les stocks dont le taux de rotation est supérieur à 1 an sont systématiquement analysés).

8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale en fonction des informations connues.

Sur certaines créances une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de difficultés spécifiques de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Un contrat d'affacturage a été mis en place à partir de fin mars 2005. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage justifie que les créances cédées sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue. Au 31 décembre 2023 le montant des créances cédées s'élève à 23 282 milliers d'euros.

9. Actions auto-détenues

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

10. Composition du capital

Suite à l'augmentation de capital, le capital social se compose de 40 141 725 actions de 1,00 euro de valeur nominale chacune.

11. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif dans les capitaux propres et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

12. Provisions réglementées

Il n'y a plus de provisions réglementées dans les comptes de PCAS. Elles étaient dans le passé, constituées par les amortissements dérogatoires.

13. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les médailles du travail sont entièrement provisionnées, et seules les indemnités retraite des sites de Nîmes et VLG sont provisionnées dans les comptes de PCAS. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisés en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Les provisions retraites des autres sites font l'objet d'engagements hors bilan. Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

14. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

15. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charge.

16. Instruments financiers

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par PCAS pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

Ainsi, les contrats de change internes mis en place au 1er janvier 2018 entre Seqens et ses filiales sont identifiés comme une opération de couverture et les impacts de changes de cette couverture doivent donc être comptabilisés chez PCAS : le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et est classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat).

Au 31 décembre 2023, 390 milliers d'euros ont été comptabilisés en résultat d'exploitation au titre des gains de change générés par les couvertures des flux en devises de PCAS.

17. Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place au niveau du groupe PCAS en 2005. PCAS, Dauphin et PCAS Biosolution constituent un groupe fiscal, la société mère étant seule redevable de l'impôt. La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

18. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La société est intégrée dans une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie des membres de cette convention.

Cette convention, gérée par Seqens en tant que société centralisatrice, intègre toutes les filiales détenues majoritairement en France par Seqens, société mère de PCAS, et comprend également les sociétés Seqens Group Holding, et Sirona Bidco, ainsi que certaines autres filiales de Seqens situées en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

La société centralisatrice centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération conventionnelle. La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

19. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;
- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

20. Reconnaissance du revenu

L'activité de PCAS se répartit autour deux pôles : Synthèse Pharmaceutique et Chimie Fine de Spécialités. Dans le cadre de ses activités, les obligations de performance identifiées sont la vente de produits et la réalisation de prestations de R&D.

Pour les ventes de produits, PCAS comptabilise le chiffre d'affaires à la date à laquelle le client obtient le contrôle des produits. Cette date correspond à l'émission d'un certificat d'analyse, ou une libération du produit par l'Assurance Qualité. PCAS prend en compte les règles incoterms.

Dans le cas d'une prestation de R&D, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement puisque le client bénéficie du service au fur et à mesure de la réalisation de la prestation.

21. Passifs environnementaux

La direction du groupe a fait procéder en 2020/2021 à un audit indépendant de ses risques en matière environnementale sur l'ensemble de ses filiales. Les rapports issus de ces audits permettent de valider que tous les risques éventuels et engagements évalués en fonction des réglementations actuellement en vigueur sont correctement pris en compte dans ses états financiers et, le cas échéant, prévus dans les plans d'investissements des exercices à venir. La société procède par ailleurs régulièrement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles, remettant à jour les coûts le cas échéant.

III. NOTES SUR LE BILAN

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Reclassements	Cessions/Sorties	Valeur à la clôture
Frais d'établiss., de recherche et de développement	1 466	24		-	1 490
Concessions, brevets, licences, logiciels	14 802	10	-	-	15 631
Fonds commerciaux	13 688	-	-	-	13 688
Immobilisations incorporelles en cours	4 323	-	(1 428)	(378)	1 698
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	34 279	34	(1 428)	(378)	32 507
Terrains	8 686	254	-	-	8 940
Constructions	46 030	706	-	(29)	46 707
Installations gales, agencements des construction	23 890	1 704	-	(32)	25 562
Installations tech.matériel et outillages industriels	231 427	17 444	-	(37)	248 835
Installations gales, agencemts., aménagemt. Divers	9 299	1 269	-	-	10 568
Matériel de transports	570	-	-	-	570
Matériel de bureau et informatique	3 272	590	-	(22)	3 840
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	37 634	32 038	(17 477)	-	52 195
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	360 809	54 004	(17 477)	(120)	397 216
Total des immobilisations corp. et incorpo.	395 088	54 038	(18 906)	(498)	429 722

Amortissements	A l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	Mise hors service	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	1 422	23				1 446
Concessions, brevets, licences, logiciels	13 548	1 046				14 594
Fonds commerciaux	5 294					5 294
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-					-
Total des immobilisations incorporelles	20 265	1 069	-			21 334
Terrains	1 266	55	-			1 320
Constructions	32 456	1 474		(29)		33 901
Instal. générales, agencements des constr.	12 032	1 741		(32)		13 741
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	167 374	14 984		(37)		182 321
Instal. générales, agencements, aménagements	7 140	458	-			7 598
Matériel de transports	522	24	-			546
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 346	480				2 826
Emballages récupérables et divers	-	-	-			-
Total des immobilisations corporelles	223 137	19 216	-	(98)	-	242 254
Total des immobilisations corp. et incorpo.	243 402	20 285	-	(98)	-	263 588

En outre, les fonds commerciaux intègrent une provision pour dépréciation du fonds de commerce du site d'Aramon de 8 394 milliers d'euros enregistrée en 2022. Les installations techniques et matériel industriel intègrent une provision pour dépréciation de 1 795 milliers d'euros enregistrés en 2023, conséquence de la réalisation d'un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles des sites de Villeneuve-La Garenne et de Limay suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur ces 2 sites de production.

2. Immobilisations financières

Immobilisations financières	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions/remboursements	A la clôture
Participations évaluées par mise en équivalence	-			-
Créances rattachées à des participations	700			700
Autres participations	18 110		1 026	17 084
Correction de la valeur des titres de participation	-			-
Autres titres immobilisés	11 113		11 113	-
Prêts et autres immobilisations financières	8 262		8 114	149
Total des immobilisations financières	38 184	-	20 253	17 933

• Titres de participation

Les titres de participation de la société Pivert ont été provisionnés à 100% en 2018, pour un montant de 200 milliers d'euros.

Les titres de participation de la société PCF, en cours de liquidation, sont provisionnés à 100% depuis 2055, pour un montant de 1 307 milliers d'euros ;

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1er juin 2023 (valeurs des titres 1 026 milliers d'euros)

- **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 700 milliers d'euros, correspondent à deux prêts consentis par PCAS à PCF dans le cadre du protocole signé en novembre 2006 (dépréciés à 100% au 31 décembre 2006).

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Le prêt accordé à un tiers dans le cadre de la reprise d'une société du Groupe Dynaction a été soldé sur l'exercice pour un montant de 8 114 milliers d'euros. Compte tenu de la prescription du dernier jugement, le dossier peut être considéré comme définitivement clos.

- **Autres titres immobilisés financiers**

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

3. Stocks

Stocks	2023			2022		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Mat. Premières	18 845	3 974	14 871	24 707	2 819	21 888
Prod. Semis Finis	1 070	-	1 070	3 635	-	3 635
Prod. Finis	46 042	6 986	39 056	42 386	8 315	34 071
Marchandises	53	-	53	48	-	48
Total Stocks	66 010	10 959	55 051	70 777	11 134	59 643

	Dotation 2023	Reprise 2023
Matières premières	2 370 623	1 693 270
Matières consommables & emballages	450 932	291 701
Produits intermédiaires	1 332 137	1 932 556
Produits finis	3 009 091	3 420 653
	7 162 782	7 338 180

La reprise de provision pour dépréciation de stocks correspond à hauteur de 4 559 milliers d'euros à la destruction de stocks auparavant entièrement dépréciés.

Suite au vol d'acétate de palladium sur un site de production, une dépréciation a été constatée pour 2 313 milliers d'euros.

4. Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	700	-	700
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	149	-	149
Clients douteux ou litigieux	426	-	426
Autres créances clients	42 073	42 073	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	311	311	-
Impôts sur les bénéfices	4 074	4 074	-
Taxe sur la valeur ajoutée	8 702	8 702	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	311	311	-
Groupe et associés	905	905	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	(10)	10
Débiteurs divers	22 729	22 729	-
Avances et avoirs fournisseurs	1 528	1 528	-
Charges constatées d'avance	684	684	-
Total	82 593	80 624	1 285

Le poste Autres créances clients (42 M€) comprend 28M€ de Mithra qui sont totalement dépréciées.

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

La société PCAS, en raison de la diversification et de la nature de ses activités, n'est pas à ce jour, exposée à un risque majeur de concentration clients.

En dehors de la créance Mithra, le risque de recouvrement des créances clients peut être considéré comme faible, le portefeuille clients étant composé dans sa quasi-totalité de groupes internationaux à forte notoriété dans les différentes activités de la société.

Il convient par ailleurs de préciser qu'une dépréciation des créances nettes dues par Mithra a été constatée au 31 décembre 2023 pour un montant de 28 millions d'euros.

En 2009, la direction de PCAS a décidé de souscrire un contrat d'assurance-crédit au niveau de l'ensemble des entités françaises du Groupe qui a pris effet au 1er janvier 2010.

Les débiteurs divers (22 729 milliers d'euros) se composent principalement de la créance de CIR pour 12,5 millions d'euros, du fonds de garantie Factor Euros pour 1,3 millions d'euros, ainsi que du fonds de garantie Factor Dollars pour 8,3 millions d'euros.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à un an maxi	1	1	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	28 784	5 917	22 863	5
Fournisseurs et comptes rattachés	42 742	42 742	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	17 693	17 693	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA à payer	56	56	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	1 603	1 593	10	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 100	10 100	-	-
Groupe et associés	526	526	-	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-	-
Autres dettes	3 972	3 972	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	403	403	-	-
Total	105 879	83 002	22 872	5

Les emprunts et dettes financières divers intègrent au 31 décembre 2023 à hauteur de 5 millions d'euros, la mise à disposition par Seqens d'un prêt intra-groupe, à hauteur de 10 millions d'euros, la mobilisation de créances de crédit d'impôt recherche auprès de BPI France et à hauteur de 13,6 millions d'euros les avances remboursables dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés correspondent à hauteur de 12,9 millions d'euros à des fournisseurs tiers (hors immobilisations), à hauteur de 16,5 millions d'euros à des fournisseurs intra-groupe, à hauteur de 6,5 millions d'euros à des fournisseurs de matières premières, et à hauteur de 5,4 millions d'euros à des factures non parvenues fournisseurs.

Les principaux indicateurs de liquidité suivis par la direction de PCAS sont le montant de l'endettement net et le montant des ressources disponibles.

5. Capitaux propres

	A l'ouverture	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	A la clôture
Capital social ou individuel	15 142	25 000	-	-	-	-	40 142
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	21 761	175 000	-	-	-	-	196 761
Réserve légale	1 514	-	-	-	-	-	1 514
Autres réserves	1 632	-	-	-	-	-	1 632
Report à nouveau	(30 544)	-	-	(22 281)	-	-	(52 825)
Résultat de l'exercice	(22 281)	-	-	22 281	-	(36 058)	(36 058)
Subventions d'investissement	12 807	-	-	-	657	-	13 464
Provisions règlementées	-	-	-	-	-	-	-
Total capitaux propres	31	200 000	-	-	657	(36 058)	164 630

Une augmentation de capital a été réalisée le 8 décembre 2023 d'un montant total de 200 millions d'euros (prime d'émission incluse) au prix de l'offre publique d'achat simplifiée (soit 8 euros par action prime d'émission incluse). La réalisation de cette augmentation de capital, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, a été constatée par le conseil d'administration réuni le 18 décembre 2023. Le capital social est composé de 40.141.725 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Les subventions d'investissements concernent des projets dans cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 12,5 millions d'euros.

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	118	154	118	154
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 372	247	271	2 348
Provisions pour gratifications d'ancienneté	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour remises en état	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges (1)	504	4 051	629	3 925
Total des provisions pour risques et charges	2 994	4 452	1 019	6 427
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles	8 394	-	-	8 394
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corporelles (2)	-	1 795	-	1 795
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	1 507	-	-	1 507
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières (3)	9 979	-	9 279	700
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	11 134	7 163	7 338	10 959
Provisions pour dépréciation sur comptes clients (4)	407	30 192	-	30 598
Autres provisions pour dépréciations	539	-	-	539
Total des provisions pour dépréciations	31 961	39 150	16 618	54 493

(1) dotation 4m€ : dotations aux provisions pour PSE

(2) dotation 1.795m€ : dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles

(3) reprise 9m€ : reprise sur provisions des immobilisations financières

(4) dotation 30m€ : dotation aux provisions pour dépréciation des comptes client

- Risque de change

PCAS constate une provision pour risques de change pour toute évaluation d'actif ou augmentation de passif résultant des évolutions des cours de change

- Engagement envers le personnel

PCAS évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel. Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit projetées avec le salaire de fin de carrière, en retenant les hypothèses suivantes :

		Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues au 31/12/2022 :
• Date de calcul	• 31/12/2023	• 31/12/2022
• Catégories retenues	• Cadres et non cadres	• Idem
• Turnover	• La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 55 ans, conformément aux observations courantes	• Idem
• Table de mortalité	• Table INSEE 2017-2019 Hommes-Femmes	• Table INSEE 2014-2016
• âge de départ à la retraite :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>nés jusqu'en 1955 : 62 ans</i> • <i>nés entre 1955 et 1967 : l'âge varie entre 62 & 63 ans selon les années (voir détail ci-dessous)</i> • <i>nés après 1968 : 64 ans</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>nés jusqu'en 1955 : 63 ans pour les cadres et 61 ans pour les autres catégories</i> • <i>nés après 1955 : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories</i>
• Taux d'inflation	• 1,5 %	• Idem
• Taux d'actualisation	<ul style="list-style-type: none"> • 4,20 % pour les indemnités de fin de carrière • 4,00 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3,65 % pour les indemnités de fin de carrière • 3,45 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>)
• Taux d'augmentation des salaires	• 2,50%	• 2,50%
• Convention Collective Nationale	• CCN de la Chimie : Industries Chimiques	• Idem
• Taux de charges sociales	<ul style="list-style-type: none"> • 46 % pour les sites de Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay • 50 % pour les sites de Massy, Ecully, Nîmes, Porcheville, VLG 	• 46% ou 50% selon les sites

Détail de l'âge de départ à la retraite :

<i>Nouveau barème</i>	Application de la réforme
Date de naissance postérieure ou égale au...	Age minimum légal
01/01/1955	62,00
01/01/1961	62,00
01/09/1961	62,25
01/01/1962	62,50
01/01/1963	62,75
01/01/1964	63,00
01/01/1965	63,25
01/01/1966	63,50
01/01/1967	63,75
01/01/1968	64,00
01/01/1969	64,00
01/01/1970	64,00
01/01/1971	64,00
01/01/1972	64,00
01/01/1973	64,00

➤ Provisions pour indemnités de fin de carrière

PCAS n'a pas d'engagement en matière de retraite à proprement parler, mais seulement des engagements au titre des indemnités de départ et au titre des médailles du travail définis selon la convention collective.

Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

En 2021, les Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) des sociétés VLG Chem (site de Villeneuve-la-Garenne) et Protéus (site de Nîmes), qui appliquaient la méthode préférentielle relative aux indemnités de départ, a entraîné la prise en compte, dans les comptes de PCAS, d'une provision pour indemnités de fin de carrière. Cette provision, reprise au fur et à mesure des départs à la retraite des salariés concernés, s'élève à 1 269 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

L'engagement futur hors bilan, déterminé sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, s'élève à 7 961 milliers d'euros (hors site de Nîmes et VLG).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. PCAS a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

➤ Provision pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre à 1 079 milliers d'euros.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2023	A fin 2022
charges locatives	11	11
location immobilière	45	44
maintenance générale	23	28
maintenance IT	120	137
prestations diverses	42	82
honoraires	191	99
documentation	125	76
achat de matériel consommable	126	92
entretien des construction	-	5
location matériel IT	-	23
TOTAL	684	597

Produits constatés d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Acomptes Client site ARAMON	8	618
Acomptes Client site PORCHEVILL	395	576
Acomptes Client site COUTERNE	-	163
Acomptes Client site LIMAY	-	134
Acomptes Client site Nîmes	-	31
Acomptes Client site VLG	-	91
TOTAL	403	1 613

8. Produits à recevoir, charges à payer

Charges à payer	A fin 2023	A fin 2022
Interêts cours sur emprunt société mère	108	130
Fournisseurs - factures non parvenues d'exploitation	18 927	25 148
Personnel	10 008	8 086
Organismes sociaux	4 481	3 802
TVA sur factures à établir	56	104
Etat-Provision impôt	1 373	1 812
C3S	24	394
	-	-
TOTAL	34 978	39 477

Produits à recevoir	A fin 2023	A fin 2022
Client Factures à établir	3 091	1 430
Remboursement assurance à recevoir VLG	564	258
Charges sociales sur salaire	299	201
Etat, produits à recevoir	311	193
Crédit de tva et TVA sur factures à établir	8 390	5 204
	-	-
	-	-
TOTAL	12 655	7 286

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Chiffre d'affaires

Les ventes de produits fabriqués ou achetés ont évolué de la manière suivante :

	2023			2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits achetés	360	1 656	2 015	162	1 027	1 189
Production vendue de biens	48 719	85 699	134 417	45 607	96 340	141 947
Production vendue de prestations	9 648	8 594	18 242	6 685	39 232	45 917
TOTAL	58 366	94 293	152 659	52 292	135 572	187 864
	%					
	38,2%	61,8%	100,0%	27,8%	72,2%	100,0%

2. Résultat Financier

	2023	2022
Dividendes (1)	4 000	4 039
Revenus des autres créances	1 614	567
Revenus des prêts		169
Reprise sur provisions (2)	9 398	13
Gain de change	322	552
Total des produits financiers	15 334	5 340
Dotations aux provisions pour Risques financiers (3)	2 413	1 461
Intérêts autres emprunts	463	164
Intérêts Emprunts Seqens	3 235	1 801
Intérêts Cash pool Seqens	10 833	913
Autres charges financières (4)	8 114	-
Intérêts commissions factor	764	248
Pertes de change	296	652
	-	-
Total des charges financières	26 117	5 239
Résultat Financier	(10 784)	101

- (1) dividendes reçus de PCAS Finlande
- (2) dont 8 114 milliers d'euros de reprise de provision prêt Kuchly
- (3) dont 2 170 milliers d'euros de FAE pénalités de retard Mithra
- (4) solde du prêt Kuchly provisionné à 100%

3. Résultat Exceptionnel

	2023	2022
Produits de cession des éléments d'actif (1)	90 658	25
Reprise amortissements dérogatoires		14 593
Reprise prov pour reorganisation site LGM		45
Quote part de subvention virée au résultat	777	982
Produits except. Divers	41	122
Reprises provision sur exceptionnelles	695	-
Total produits exceptionnels	92 171	15 767
Penalités	(50)	-
Dons, libéralités	(8)	
VNC des éléments actifs (2)	(12 161)	(25)
Autres charges exceptionnelles	(547)	(109)
Dotations amort. Except. (3)	(30 177)	(8 394)
Coûts liés au processus de réorg. Site LGM		(18)
Dotations provision pour R&C except. (4)	(3 951)	
Total charges exceptionnelles	(46 892)	(8 546)
Résultat Exceptionnel	45 278	7 221

- (1) dont 84 739 milliers d'euros pour la vente de PCAS Canada, et 11 200 milliers d'euros de cession d'actions propres
- (2) dont 11 113 milliers d'euros de VNC d'actions propres et 1 026 milliers d'euros de VNC de PCAS Canada
- (3) dont 28 003 milliers d'euros de dépréciation des créances Mithra et 1 795 milliers d'euros de dépréciation des immobilisations corporelles (VLG & Limay)
- (4) concerne le PSE de VLG

4. Flux avec les sociétés du groupe

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Chiffre d'affaires	525		8 187	
Autres produits d'exploitation				
Achats de matières premières		663		3 628
Autres achats et charges externes				8 700
TOTAL EXPLOITATION	525	663	8 187	12 328
Produits de participation	4 000		4 038	
Charges financières		14 070		3 014
TOTAL FINANCIER	4 000	14 070	4 038	3 014
Produits exceptionnels	79 441			
Charges exceptionnelles		1 026		6
TOTAL FINANCIER	79 441	1 026	-	6

La société a perçu en 2023 un dividende de 4 millions d'euros de sa filiale PCAS Finlande.

Les charges financières correspondent aux intérêts du compte courant Seqens à hauteur de 11 millions d'euros, et aux intérêts de l'emprunt Seqens à hauteur de 3 millions d'euros.

Les produits de cession des éléments d'actif correspondent à hauteur de 79 millions à la vente des titres de PCAS Canada, et à hauteur de 11 millions à la cession des actions propres.

5. Ventilation de l'impôt

	avant impot	impot	après impot
résultat courant	(85 454)	4 170	(81 284)
résultat exceptionnel	45 278	(53)	45 225
	(40 176)	4 117	(36 059)

L'impôt sur les bénéfices intègre le crédit d'impôt recherche de PCAS de l'exercice pour 4 070 milliers d'euros, le produit d'impôt lié à l'intégration fiscale de dauphin pour 24 milliers d'euros, et un autre crédit d'impôt famille pour 23 milliers d'euros.

6. Situation fiscale latente

	2023	2022
Provision pour retraite	(2 348)	(2 372)
Suramortissement	599	693
Dépréciations d'actifs		
Participation des salariés	-	-
Contribution sociale de solidarité	(206)	(207)
Résultats latents de change	(15)	(20)
Etalement des subventions		
TOTAL	(1 969)	(1 907)

Aucune écriture d'impôt différé n'a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-contre et calculé au taux d'impôt en vigueur à la clôture ⁽¹⁾ s'élèverait à :

Différé d'un an au plus	25,83%	407	1 634
Différé de plus d'un an	25,83%	610	582

7. Intégration fiscale

Le groupe fiscal constitué par PCAS, Dauphin, et Biosolution n'existe plus suite à la prise de participation de à 100% de Seqens. La société PCAS fait maintenant partie de l'intégration fiscale de Seqens.

V. AUTRES INFORMATIONS

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Seqens.

	2023	2022
Participations	15 576	16 603
Autres immobilisations financières	50	50
Créances clients	1 002	902
Autres créances	755	389
Emprunts et dettes financières	10 835	201 399
Dettes fournisseurs	5 063	2 863
Autres dettes	1 029	103
Total postes du bilan	15 645	222 309

La diminution des emprunts et dettes financières est liée à l'augmentation de capital de 200 millions d'euros.

2. Identité de la société consolidante

La société PCAS et ses filiales sont intégrées globalement dans les comptes du groupe SIRONA Holdco, 14 rue Edward Steichen, 2540 Luxembourg.

3. Effectif

L'effectif au 31 décembre de la société se répartit comme suit :

	2023	2022
Cadres	299	314
Agents de maîtrise	410	443
Employés / Ouvriers	205	239
TOTAL	914	996

VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS

1. Crédit-bail et locations financières

La société n'a souscrit aucun engagement de crédit-bail ou de location longue durée significatifs à la clôture de l'exercice.

2. Autres engagements donnés

Les engagements légaux ou conventionnels pris par la société en matière de Gratifications d'ancienneté, Indemnités de départ en retraite matérialisés par une provision au passif du bilan lorsque nécessaire.

La société a également souscrit des contrats de ventes d'USD, pour un montant de 8 748 euros, qu'elle décidera ou non d'exercer selon les taux de marché aux dates de réalisation potentielles des options.

4. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses mandataires sociaux.

5. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	PCAS Shanghai	PCAS Biosolution	DAUPHIN	PCAS Finland
Capital social	999 607 RMB	50 000 €	250 000 €	2 000 000 €
Capitaux propres	1 012 688 RMB	50 000 €	382 714 €	30 724 000 €
Taux de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :				
- Valeur brute	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
- Valeur nette	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
Prêts et avances non encore remboursés	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	3 826 018 RMB	0	878 174 €	39 279 000 €
Résultat	124 610 RMB	0	-18 060 €	8 165 000 €
Dividendes versés	0	0	0	0

Les données locales (capital social, capitaux propres, chiffre d'affaires et le résultat net) sont indiquées en euros suivant le cours de change à la clôture pour les valeurs de bilan, ou au cours moyen de l'année pour les données de résultat.

PCAS

Société par actions simplifiée au capital 40.141.725 euros
21 Chemin de la Sauvegarde - 21 Ecully Parc - CS 33167 - 69134 Ecully Cedex
622 019 503 RCS Lyon

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (36.058.266,54) euros en totalité au compte report à nouveau, dont le montant se trouve ainsi porté de la somme de (52.824.796,11) euros à la somme de (88.883.062,65) euros.

L'Associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

Pour copie certifiée conforme
Le Président

DocuSigned by:

Jean Louis Martin

66B43F1D5E844F7...

Table des matières

SOMMAIRE	5
I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
1. Activité	6
2. Faits marquants de l'exercice	6
3. Autres événements	8
4. Evènements importants survenus depuis la clôture.....	8
II. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
1. Changements de méthodes comptables	9
2. Changements de méthode d'évaluation	9
3. Immobilisations incorporelles	9
4. Immobilisations corporelles	10
5. Participations	10
6. Autres immobilisations financières	11
7. Stocks	11
8. Créances.....	11
9. Actions auto-détenues	11
10. Composition du capital.....	11
11. Subvention d'investissement	11
12. Provisions réglementées	12
13. Provisions pour retraite et engagements assimilés	12
14. Autres provisions.....	12
15. Opérations en devises	12
16. Instruments financiers.....	12
17. Intégration fiscale.....	13
18. Trésorerie et équivalent de trésorerie	13
19. Transactions entre parties liées.....	13
20. Reconnaissance du revenu	13
21. Passifs environnementaux.....	14
III. NOTES SUR LE BILAN	15
1. Immobilisations corporelles et incorporelles	15
2. Immobilisations financières.....	16
3. Stocks	17
4. Echéances des créances et des dettes.....	18
5. Capitaux propres	19
6. Provisions	20
7. Charges et produits constatés d'avance	23
8. Produits à recevoir, charges à payer	23
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	25
1. Chiffre d'affaires	25
2. Résultat Financier.....	25
3. Résultat Exceptionnel.....	26
4. Flux avec les sociétés du groupe	27
5. Ventilation de l'impôt.....	27
6. Situation fiscale latente	28
7. Intégration fiscale.....	28
V. AUTRES INFORMATIONS	29
1. Transactions avec les parties liées.....	29
2. Identité de la société consolidante.....	29
3. Effectif	29
VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS	30
1. Crédit-bail et locations financières	30
2. Autres engagements donnés.....	30
4. Rémunération des Organes de directions	30
5. Filiales et participations.....	30

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

PCAS est spécialiste du développement et de la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 4 sites de production, et 2 centres de R&D. Le modèle d'affaires de PCAS s'adresse aux marchés de la synthèse pharmaceutique et celui de la chimie fine et de spécialités.

2. Faits marquants de l'exercice

Offre publique d'achat simplifiée (OPAS) initiée par Seqens visant les actions PCAS

Le retrait obligatoire visant les titres de PCAS est intervenu le 8 décembre 2023 suite au succès de l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) visant les actions de PCAS lancée début septembre 2023 par Seqens.

Depuis cette date, PCAS est détenue à 100% par Seqens, n'est plus cotée et a été transformée en société par actions simplifiée.

Réalisation de l'augmentation de capital de PCAS d'un montant de 200 millions d'euros, après retrait obligatoire des titres de la société

A la suite du retrait obligatoire visant les titres de PCAS intervenu le 8 décembre 2023, le conseil d'administration de PCAS a décidé, comme annoncé dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Seqens, une augmentation de capital de PCAS d'un montant total de 200 millions d'euros (prime d'émission comprise) au prix de l'offre publique d'achat simplifiée (soit 8 euros par action). La réalisation de cette augmentation de capital par compensation de créances, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, a été constatée par le conseil d'administration réuni le 18 décembre 2023.

Cette augmentation de capital a permis de renforcer significativement les capitaux propres de PCAS et de réduire dans les mêmes proportions son endettement.

Cession de PCAS Canada

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1^{er} juin 2023.

L'impact sur les comptes annuels 2023 de la cession des titres PCAS Canada est un produit exceptionnel de 78,4 millions d'euros, correspondant à la plus-value de cessions des titres.

La trésorerie nette dégagée par cette cession (79,4 millions d'euros) a été utilisée pour un remboursement partiel du compte courant avec Seqens.

Contrat Mithra

Pour mémoire :

- La société PCAS a une activité de sous-traitance pharmaceutique avec la société Mithra, pour laquelle elle a développé depuis plusieurs années le procédé de fabrication d'une molécule pour la commercialisation d'un de ses produits.
- Fin mars 2022, PCAS et Mithra ont signé un 3^e avenant au contrat initial pour la fourniture par PCAS de volumes de cette molécule à l'échelle commerciale, avec un engagement sur les volumes jusqu'à fin 2023 et des options pour prolonger le contrat sur les années suivantes.
- Des désaccords quant à l'exécution du contrat ont conduit Mithra à suspendre une partie des règlements à partir de l'été 2022. PCAS a décidé d'initier en fin d'année 2022 les voies juridiques appropriées envers ce client afin d'obtenir le paiement de ces créances impayées.

Ces voies juridiques ont suivi leur cours en 2023 sans qu'aucun règlement ne soit intervenu.

Au 31 décembre 2023, le montant total des créances nettes dues par ce client s'élève ainsi à 28,0 millions d'euros. La totalité des créances sont échues.

Une dépréciation partielle des créances du client Mithra a été enregistrée dans les comptes semestriels 2023 pour 15,6 millions d'euros, eu égard au fait que tout risque de défaillance de Mithra ne pouvait pas être exclu et que PCAS avait été obligée d'introduire une procédure légale pour obtenir le paiement de ses créances.

Les publications récentes de la société Mithra en date des 5 et 8 mars 2024 ont conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de ces créances de 12,4 millions d'euros. Ainsi, au 31 décembre 2023, la totalité des créances nettes dues par ce client est dépréciée.

Site de Villeneuve-La-Garenne

Suite aux difficultés rencontrées avec le client Mithra, un arrêt temporaire d'activité a été mis en œuvre courant du deuxième trimestre 2023 sur ce site de production dont certains ateliers sont dédiés à la production d'Estetrol. Face à cette réduction d'activité, PCAS a décidé lors du conseil d'administration du 6 septembre 2023 de lancer un projet de réorganisation du site afin d'en augmenter la polyvalence pour le repositionner sur une activité flexible de production à façon de principes actifs et d'intermédiaires pharmaceutiques et ainsi d'en assurer la pérennité. Ce projet de réorganisation et de repositionnement a nécessité la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

A ce titre, les comptes de l'exercice 2023 intègrent une charge exceptionnelle de 4 millions d'euros (dont 3,6 millions d'euros comptabilisés en provision pour risques et charges correspondant aux coûts estimés du plan de sauvegarde de l'emploi).

Projets PCAS sélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « capacity building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020

Le Groupe PCAS a bénéficié en novembre 2020 de la sélection de plusieurs projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Capacity Building » lancé par le Gouvernement Français mi-2020. Les conventions correspondantes ont été signées sur le premier semestre 2021. Les sites concernés par ces projets sont ceux de Porcheville, Limay, Couterne, Bourgoin Jallieu, Aramon et de Nîmes.

Ces projets bénéficient d'aides de l'Etat pour des investissements qui vont s'étaler sur plusieurs années.

Le montant total des investissements rattachés à ces projets est de l'ordre de 78 millions d'euros, dont environ 60% d'aides de l'Etat (sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables).

Au 31 décembre 2023, PCAS a d'ores et déjà investi 56,7 millions d'euros et a bénéficié de 27,3 millions d'euros d'aides de l'Etat, 13,8 millions d'euros sous la forme de subventions et 13,5 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

3. Autres évènements

Risque géopolitique lié à une situation de conflit majeur entre 2 pays.

Depuis le mois de février 2022, la guerre en Ukraine est un événement majeur qui a des répercussions directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Pour ce qui concerne PCAS, nous estimons que notre exposition n'a pas de conséquence majeure négative en lien avec ce conflit entre la Russie et l'Ukraine, pour les raisons principales suivantes :

- PCAS n'a pas de présence directe sous quelque forme que ce soit (filiale, établissement, usine, effectif) dans ces 2 pays,
- Le chiffre d'affaires réalisé en Russie et en Ukraine représente une part faible, inférieure à 1% du chiffre d'affaires de la société,
- Les créances nettes avec nos clients dans ces 2 pays sont faibles et inférieures à 1% de nos créances totales au 31 décembre 2023,
- Les achats réalisés par PCAS en provenance de ces 2 pays sont très faibles et ne pèsent pas sur notre chiffre d'achats.

En revanche, en conséquence des tensions économiques issues de ce conflit, nous demeurons exposés aux risques de fluctuation des coûts d'achat des matières premières en général, des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux impacts sur les flux logistiques.

4. Evènements importants survenus depuis la clôture

Il n'existe pas d'autre événement notable, intervenu au cours de l'année 2023 ou postérieur à la clôture, pouvant avoir une influence significative sur l'activité ou la situation de la Société.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur et du plan comptable général (PCG), notamment ceux énoncés par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 201506 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation : continuité dans l'exploitation, qui est soumise au soutien financier du Groupe Segens (formalisé dans une lettre de soutien financier en date du 9 avril 2024) pour le financement de ses activités et pour son développement, au travers notamment de la poursuite du financement de son programme d'investissement.
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements de méthodes comptables

PCAS n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable cette année.

2. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et de développement

PCAS poursuit sa stratégie de développement de produits et/ou technologies propriétaires, impliquant des investissements spécifiques en Recherche & Développement en faveur de projets d'importance clairement identifiés. Les dépenses exposées par PCAS dans le cadre de ces développements internes sont comptabilisées en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants définis par le Plan Comptable Général (article 212-3.2) est satisfait :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention de la société d'achever le projet,
- capacité de celle-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

L'amortissement de ces actifs est calculé suivant la méthode linéaire sur une durée d'utilité de 5 ans à compter de la date d'industrialisation.

Au 31 décembre 2023, le montant net de ces actifs s'élève à 45 milliers d'euros.

Les autres frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas ces critères demeurent comptabilisés en charges dès lors qu'ils sont encourus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des frais d'établissement, de brevets et de fonds de commerce.

Les fonds de commerce correspondent principalement à un fonds de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique faisant l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation prévue de 20 ans.

Durées d'amortissement :

- | | |
|--|--------------------|
| • Frais d'établissement | 1 à 5 ans linéaire |
| • Logiciels | 1 à 5 ans linéaire |
| • Brevets | 20 ans linéaire |
| • Autres immobilisations incorporelles | 20 ans maximum |

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des différents actifs concernés :

- | | |
|---|----------------------|
| • Constructions et agencements de construction | 10 à 30 ans linéaire |
| • Installations techniques, matériels et outillages | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel divers et matériel de sécurité | 5 à 10 ans linéaire |
| • Matériel de transport | 5 ans linéaire |
| • Matériel de manutention | 5 à 8 ans linéaire |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans linéaire |
| • Matériel informatique | 4 ans linéaire |

5. Participations

Les titres de participation et les autres titres sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'un titre de participation s'avère inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'utilité. Cette dernière est estimée sur la base de la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

6. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle ils sont entrés en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrecouvrabilité de cet actif est avéré.

7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Les bases de calcul tiennent compte des perspectives de consommation future, des taux de rotation et, le cas échéant, des risques liés aux variations des prix sur le marché (tous les stocks dont le taux de rotation est supérieur à 1 an sont systématiquement analysés).

8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale en fonction des informations connues.

Sur certaines créances une dépréciation est pratiquée pour tenir compte de difficultés spécifiques de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Un contrat d'affacturage a été mis en place à partir de fin mars 2005. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage justifie que les créances cédées sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue. Au 31 décembre 2023 le montant des créances cédées s'élève à 23 282 milliers d'euros.

9. Actions auto-détenues

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

10. Composition du capital

Suite à l'augmentation de capital, le capital social se compose de 40 141 725 actions de 1,00 euro de valeur nominale chacune.

11. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif dans les capitaux propres et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

12. Provisions réglementées

Il n'y a plus de provisions réglementées dans les comptes de PCAS. Elles étaient dans le passé, constituées par les amortissements dérogatoires.

13. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les médailles du travail sont entièrement provisionnées, et seules les indemnités retraite des sites de Nîmes et VLG sont provisionnées dans les comptes de PCAS. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisés en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

Les provisions retraites des autres sites font l'objet d'engagements hors bilan. Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

14. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

15. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charge.

16. Instruments financiers

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par PCAS pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

Ainsi, les contrats de change internes mis en place au 1er janvier 2018 entre Seqens et ses filiales sont identifiés comme une opération de couverture et les impacts de changes de cette couverture doivent donc être comptabilisés chez PCAS : le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et est classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat).

Au 31 décembre 2023, 390 milliers d'euros ont été comptabilisés en résultat d'exploitation au titre des gains de change générés par les couvertures des flux en devises de PCAS.

17. Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place au niveau du groupe PCAS en 2005. PCAS, Dauphin et PCAS Biosolution constituent un groupe fiscal, la société mère étant seule redevable de l'impôt. La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

18. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La société est intégrée dans une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie des membres de cette convention.

Cette convention, gérée par Seqens en tant que société centralisatrice, intègre toutes les filiales détenues majoritairement en France par Seqens, société mère de PCAS, et comprend également les sociétés Seqens Group Holding, et Sirona Bidco, ainsi que certaines autres filiales de Seqens situées en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

La société centralisatrice centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération conventionnelle. La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

19. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;
- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

20. Reconnaissance du revenu

L'activité de PCAS se répartit autour deux pôles : Synthèse Pharmaceutique et Chimie Fine de Spécialités. Dans le cadre de ses activités, les obligations de performance identifiées sont la vente de produits et la réalisation de prestations de R&D.

Pour les ventes de produits, PCAS comptabilise le chiffre d'affaires à la date à laquelle le client obtient le contrôle des produits. Cette date correspond à l'émission d'un certificat d'analyse, ou une libération du produit par l'Assurance Qualité. PCAS prend en compte les règles incoterms.

Dans le cas d'une prestation de R&D, le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement puisque le client bénéficie du service au fur et à mesure de la réalisation de la prestation.

21. Passifs environnementaux

La direction du groupe a fait procéder en 2020/2021 à un audit indépendant de ses risques en matière environnementale sur l'ensemble de ses filiales. Les rapports issus de ces audits permettent de valider que tous les risques éventuels et engagements évalués en fonction des réglementations actuellement en vigueur sont correctement pris en compte dans ses états financiers et, le cas échéant, prévus dans les plans d'investissements des exercices à venir. La société procède par ailleurs régulièrement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles, remettant à jour les coûts le cas échéant.

III. NOTES SUR LE BILAN

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Reclassements	Cessions/Sorties	Valeur à la clôture
Frais d'établiss., de recherche et de développement	1 466	24		-	1 490
Concessions, brevets, licences, logiciels	14 802	10	-	-	15 631
Fonds commerciaux	13 688	-	-	-	13 688
Immobilisations incorporelles en cours	4 323	-	(1 428)	(378)	1 698
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	34 279	34	(1 428)	(378)	32 507
Terrains	8 686	254	-	-	8 940
Constructions	46 030	706	-	(29)	46 707
Installations gales, agencements des construction	23 890	1 704	-	(32)	25 562
Installations tech.matériel et outillages industriels	231 427	17 444	-	(37)	248 835
Installations gales, agencemts., aménagemt. Divers	9 299	1 269	-	-	10 568
Matériel de transports	570	-	-	-	570
Matériel de bureau et informatique	3 272	590	-	(22)	3 840
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	37 634	32 038	(17 477)	-	52 195
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	360 809	54 004	(17 477)	(120)	397 216
Total des immobilisations corp. et incorpo.	395 088	54 038	(18 906)	(498)	429 722

Amortissements	A l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	Mise hors service	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	1 422	23				1 446
Concessions, brevets, licences, logiciels	13 548	1 046				14 594
Fonds commerciaux	5 294					5 294
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-					-
Total des immobilisations incorporelles	20 265	1 069	-			21 334
Terrains	1 266	55	-			1 320
Constructions	32 456	1 474		(29)		33 901
Instal. générales, agencements des constr.	12 032	1 741		(32)		13 741
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	167 374	14 984		(37)		182 321
Instal. générales, agecems, aménagements	7 140	458	-			7 598
Matériel de transports	522	24	-			546
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 346	480				2 826
Emballages récupérables et divers	-	-	-			-
Total des immobilisations corporelles	223 137	19 216	-	(98)	-	242 254
Total des immobilisations corp. et incorpo.	243 402	20 285	-	(98)	-	263 588

En outre, les fonds commerciaux intègrent une provision pour dépréciation du fonds de commerce du site d'Aramon de 8 394 milliers d'euros enregistrée en 2022. Les installations techniques et matériel industriel intègrent une provision pour dépréciation de 1 795 milliers d'euros enregistrés en 2023, conséquence de la réalisation d'un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles des sites de Villeneuve-La Garenne et de Limay suite à l'identification d'indices de perte de valeur sur ces 2 sites de production.

2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions/remboursements	A la clôture
Participations évaluées par mise en équivalence	-			-
Créances rattachées à des participations	700			700
Autres participations	18 110		1 026	17 084
Correction de la valeur des titres de participatio	-			-
Autres titres immobilisés	11 113		11 113	-
Prêts et autres immobilisations financières	8 262		8 114	149
Total des immobilisations financières	38 184	-	20 253	17 933

• Titres de participation

Les titres de participation de la société Pivert ont été provisionnés à 100% en 2018, pour un montant de 200 milliers d'euros.

Les titres de participation de la société PCF, en cours de liquidation, sont provisionnés à 100% depuis 2055, pour un montant de 1 307 milliers d'euros ;

La filiale canadienne PCAS Canada, détenue à 100% par PCAS SA, a été cédée le 1er juin 2023 (valeurs des titres 1 026 milliers d'euros)

- **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations d'un montant de 700 milliers d'euros, correspondent à deux prêts consentis par PCAS à PCF dans le cadre du protocole signé en novembre 2006 (dépréciés à 100% au 31 décembre 2006).

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Le prêt accordé à un tiers dans le cadre de la reprise d'une société du Groupe Dynaction a été soldé sur l'exercice pour un montant de 8 114 milliers d'euros. Compte tenu de la prescription du dernier jugement, le dossier peut être considéré comme définitivement clos.

- **Autres titres immobilisés financiers**

La totalité des actions auto-détenues ont été cédées dans le cadre de l'OPAS initié par Seqens sur les actions PCAS.

3. Stocks

Stocks	2023			2022		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Mat. Premières	18 845	3 974	14 871	24 707	2 819	21 888
Prod. Semis Finis	1 070	-	1 070	3 635	-	3 635
Prod. Finis	46 042	6 986	39 056	42 386	8 315	34 071
Marchandises	53	-	53	48	-	48
Total Stocks	66 010	10 959	55 051	70 777	11 134	59 643

	Dotation 2023	Reprise 2023
Matières premières	2 370 623	1 693 270
Matières consommables & emballages	450 932	291 701
Produits intermédiaires	1 332 137	1 932 556
Produits finis	3 009 091	3 420 653
	7 162 782	7 338 180

La reprise de provision pour dépréciation de stocks correspond à hauteur de 4 559 milliers d'euros à la destruction de stocks auparavant entièrement dépréciés.

Suite au vol d'acétate de palladium sur un site de production, une dépréciation a été constatée pour 2 313 milliers d'euros.

4. Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	700	-	700
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	149	-	149
Clients douteux ou litigieux	426	-	426
Autres créances clients	42 073	42 073	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	311	311	-
Impôts sur les bénéfices	4 074	4 074	-
Taxe sur la valeur ajoutée	8 702	8 702	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	311	311	-
Groupe et associés	905	905	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	(10)	10
Débiteurs divers	22 729	22 729	-
Avances et avoirs fournisseurs	1 528	1 528	-
Charges constatées d'avance	684	684	-
Total	82 593	80 624	1 285

Le poste Autres créances clients (42 M€) comprend 28M€ de Mithra qui sont totalement dépréciées.

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

La société PCAS, en raison de la diversification et de la nature de ses activités, n'est pas à ce jour, exposée à un risque majeur de concentration clients.

En dehors de la créance Mithra, le risque de recouvrement des créances clients peut être considéré comme faible, le portefeuille clients étant composé dans sa quasi-totalité de groupes internationaux à forte notoriété dans les différentes activités de la société.

Il convient par ailleurs de préciser qu'une dépréciation des créances nettes dues par Mithra a été constatée au 31 décembre 2023 pour un montant de 28 millions d'euros.

En 2009, la direction de PCAS a décidé de souscrire un contrat d'assurance-crédit au niveau de l'ensemble des entités françaises du Groupe qui a pris effet au 1er janvier 2010.

Les débiteurs divers (22 729 milliers d'euros) se composent principalement de la créance de CIR pour 12,5 millions d'euros, du fonds de garantie Factor Euros pour 1,3 millions d'euros, ainsi que du fonds de garantie Factor Dollars pour 8,3 millions d'euros.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à un an maxi	1	1	-	-
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	28 784	5 917	22 863	5
Fournisseurs et comptes rattachés	42 742	42 742	-	-
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	17 693	17 693	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA à payer	56	56	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	1 603	1 593	10	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 100	10 100	-	-
Groupe et associés	526	526	-	-
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	-	-	-	-
Autres dettes	3 972	3 972	-	-
Dividendes à payer	-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	403	403	-	-
Total	105 879	83 002	22 872	5

Les emprunts et dettes financières divers intègrent au 31 décembre 2023 à hauteur de 5 millions d'euros, la mise à disposition par Seqens d'un prêt intra-groupe, à hauteur de 10 millions d'euros, la mobilisation de créances de crédit d'impôt recherche auprès de BPI France et à hauteur de 13,6 millions d'euros les avances remboursables dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés correspondent à hauteur de 12,9 millions d'euros à des fournisseurs tiers (hors immobilisations), à hauteur de 16,5 millions d'euros à des fournisseurs intra-groupe, à hauteur de 6,5 millions d'euros à des fournisseurs de matières premières, et à hauteur de 5,4 millions d'euros à des factures non parvenues fournisseurs.

Les principaux indicateurs de liquidité suivis par la direction de PCAS sont le montant de l'endettement net et le montant des ressources disponibles.

5. Capitaux propres

	A l'ouverture	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	A la clôture
Capital social ou individuel	15 142	25 000	-	-	-	-	40 142
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	21 761	175 000	-	-	-	-	196 761
Réserve légale	1 514	-	-	-	-	-	1 514
Autres réserves	1 632	-	-	-	-	-	1 632
Report à nouveau	(30 544)	-	-	(22 281)	-	-	(52 825)
Résultat de l'exercice	(22 281)	-	-	22 281	-	(36 058)	(36 058)
Subventions d'investissement	12 807	-	-	-	657	-	13 464
Provisions règlementées	-	-	-	-	-	-	-
Total capitaux propres	31	200 000	-	-	657	(36 058)	164 630

Une augmentation de capital a été réalisée le 8 décembre 2023 d'un montant total de 200 millions d'euros (prime d'émission incluse) au prix de l'offre publique d'achat simplifiée (soit 8 euros par action prime d'émission incluse). La réalisation de cette augmentation de capital, intégralement souscrite par Seqens, son actionnaire unique, a été constatée par le conseil d'administration réuni le 18 décembre 2023. Le capital social est composé de 40.141.725 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Les subventions d'investissements concernent des projets dans cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt à hauteur de 12,5 millions d'euros.

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	118	154	118	154
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 372	247	271	2 348
Provisions pour gratifications d'ancienneté	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour remises en état	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges (1)	504	4 051	629	3 925
Total des provisions pour risques et charges	2 994	4 452	1 019	6 427
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles	8 394	-	-	8 394
Provisions pour dépréciation sur immobilisations corporelles (2)	-	1 795	-	1 795
Provisions pour dépréciation sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation sur titres de participation	1 507	-	-	1 507
Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières (3)	9 979	-	9 279	700
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	11 134	7 163	7 338	10 959
Provisions pour dépréciation sur comptes clients (4)	407	30 192	-	30 598
Autres provisions pour dépréciations	539	-	-	539
Total des provisions pour dépréciations	31 961	39 150	16 618	54 493

(1) dotation 4m€ : dotations aux provisions pour PSE

(2) dotation 1.795m€ : dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles

(3) reprise 9m€ : reprise sur provisions des immobilisations financières

(4) dotation 30m€ : dotation aux provisions pour dépréciation des comptes client

- Risque de change

PCAS constate une provision pour risques de change pour toute évaluation d'actif ou augmentation de passif résultant des évolutions des cours de change

- Engagement envers le personnel

PCAS évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel. Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit projetées avec le salaire de fin de carrière, en retenant les hypothèses suivantes :

		Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues au 31/12/2022 :
• Date de calcul	• 31/12/2023	• 31/12/2022
• Catégories retenues	• Cadres et non cadres	• Idem
• Turnover	• La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 55 ans, conformément aux observations courantes	• Idem
• Table de mortalité	• Table INSEE 2017-2019 Hommes-Femmes	• Table INSEE 2014-2016
• âge de départ à la retraite :	<ul style="list-style-type: none"> • <i>nés jusqu'en 1955 : 62 ans</i> • <i>nés entre 1955 et 1967 : l'âge varie entre 62 & 63 ans selon les années (voir détail ci-dessous)</i> • <i>nés après 1968 : 64 ans</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>nés jusqu'en 1955 : 63 ans pour les cadres et 61 ans pour les autres catégories</i> • <i>nés après 1955 : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories</i>
• Taux d'inflation	• 1,5 %	• Idem
• Taux d'actualisation	<ul style="list-style-type: none"> • 4,20 % pour les indemnités de fin de carrière • 4,00 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3,65 % pour les indemnités de fin de carrière • 3,45 % pour les gratifications d'ancienneté (<i>taux iBoxx de même maturité que la duration des engagements auxquels il se rattache</i>)
• Taux d'augmentation des salaires	• 2,50%	• 2,50%
• Convention Collective Nationale	• CCN de la Chimie : Industries Chimiques	• Idem
• Taux de charges sociales	<ul style="list-style-type: none"> • 46 % pour les sites de Aramon, Bourgoin, Couterne, Limay • 50 % pour les sites de Massy, Ecully, Nîmes, Porcheville, VLG 	• 46% ou 50% selon les sites

Détail de l'âge de départ à la retraite :

Nouveau barème		Application de la réforme
Date de naissance postérieure ou égale au...		Age minimum légal
01/01/1955		62,00
01/01/1961		62,00
01/09/1961		62,25
01/01/1962		62,50
01/01/1963		62,75
01/01/1964		63,00
01/01/1965		63,25
01/01/1966		63,50
01/01/1967		63,75
01/01/1968		64,00
01/01/1969		64,00
01/01/1970		64,00
01/01/1971		64,00
01/01/1972		64,00
01/01/1973		64,00

➤ Provisions pour indemnités de fin de carrière

PCAS n'a pas d'engagement en matière de retraite à proprement parler, mais seulement des engagements au titre des indemnités de départ et au titre des médailles du travail définis selon la convention collective.

Les départs survenus en cours d'exercice sont inclus dans les charges de l'exercice.

En 2021, les Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) des sociétés VLG Chem (site de Villeneuve-la-Garenne) et Protéus (site de Nîmes), qui appliquaient la méthode préférentielle relative aux indemnités de départ, a entraîné la prise en compte, dans les comptes de PCAS, d'une provision pour indemnités de fin de carrière. Cette provision, reprise au fur et à mesure des départs à la retraite des salariés concernés, s'élève à 1 269 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

L'engagement futur hors bilan, déterminé sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, s'élève à 7 961 milliers d'euros (hors site de Nîmes et VLG).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. PCAS a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

➤ Provision pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre à 1 079 milliers d'euros.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2023	A fin 2022
charges locatives	11	11
location immobilière	45	44
maintenance générale	23	28
maintenance IT	120	137
prestations diverses	42	82
honoraires	191	99
documentation	125	76
achat de matériel consommable	126	92
entretien des construction	-	5
location matériel IT	-	23
TOTAL	684	597

Produits constatés d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Acomptes Client site ARAMON	8	618
Acomptes Client site PORCHEVILL	395	576
Acomptes Client site COUTERNE	-	163
Acomptes Client site LIMAY	-	134
Acomptes Client site Nîmes	-	31
Acomptes Client site VLG	-	91
TOTAL	403	1 613

8. Produits à recevoir, charges à payer

Charges à payer	A fin 2023	A fin 2022
Interêts cours sur emprunt société mère	108	130
Fournisseurs - factures non parvenues d'exploitation	18 927	25 148
Personnel	10 008	8 086
Organismes sociaux	4 481	3 802
TVA sur factures à établir	56	104
Etat-Provision impôt	1 373	1 812
C3S	24	394
	-	-
TOTAL	34 978	39 477

Produits à recevoir	A fin 2023	A fin 2022
Client Factures à établir	3 091	1 430
Remboursement assurance à recevoir VLG	564	258
Charges sociales sur salaire	299	201
Etat, produits à recevoir	311	193
Crédit de tva et TVA sur factures à établir	8 390	5 204
	-	-
	-	-
TOTAL	12 655	7 286

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Chiffre d'affaires

Les ventes de produits fabriqués ou achetés ont évolué de la manière suivante :

	2023			2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits achetés	360	1 656	2 015	162	1 027	1 189
Production vendue de biens	48 719	85 699	134 417	45 607	96 340	141 947
Production vendue de prestations	9 648	8 594	18 242	6 685	39 232	45 917
TOTAL	58 366	94 293	152 659	52 292	135 572	187 864
	%					
	38,2%	61,8%	100,0%	27,8%	72,2%	100,0%

2. Résultat Financier

	2023	2022
Dividendes (1)	4 000	4 039
Revenus des autres créances	1 614	567
Revenus des prêts		169
Reprise sur provisions (2)	9 398	13
Gain de change	322	552
Total des produits financiers	15 334	5 340
Dotations aux provisions pour Risques financiers (3)	2 413	1 461
Intérêts autres emprunts	463	164
Intérêts Emprunts Seqens	3 235	1 801
Intérêts Cash pool Seqens	10 833	913
Autres charges financières (4)	8 114	-
Intérêts commissions factor	764	248
Pertes de change	296	652
	-	-
Total des charges financières	26 117	5 239
Résultat Financier	(10 784)	101

- (1) dividendes reçus de PCAS Finlande
- (2) dont 8 114 milliers d'euros de reprise de provision prêt Kuchly
- (3) dont 2 170 milliers d'euros de FAE pénalités de retard Mithra
- (4) solde du prêt Kuchly provisionné à 100%

3. Résultat Exceptionnel

	2023	2022
Produits de cession des éléments d'actif (1)	90 658	25
Reprise amortissements dérogatoires		14 593
Reprise prov pour reorganisation site LGM		45
Quote part de subvention virée au résultat	777	982
Produits except. Divers	41	122
Reprises provision sur exceptionnelles	695	-
Total produits exceptionnels	92 171	15 767
Penalités	(50)	-
Dons, libéralités	(8)	
VNC des éléments actifs (2)	(12 161)	(25)
Autres charges exceptionnelles	(547)	(109)
Dotations amort. Except. (3)	(30 177)	(8 394)
Coûts liés au processus de réorg. Site LGM		(18)
Dotations provision pour R&C except. (4)	(3 951)	
Total charges exceptionnelles	(46 892)	(8 546)
Résultat Exceptionnel	45 278	7 221

- (1) dont 84 739 milliers d'euros pour la vente de PCAS Canada, et 11 200 milliers d'euros de cession d'actions propres
- (2) dont 11 113 milliers d'euros de VNC d'actions propres et 1 026 milliers d'euros de VNC de PCAS Canada
- (3) dont 28 003 milliers d'euros de dépréciation des créances Mithra et 1 795 milliers d'euros de dépréciation des immobilisations corporelles (VLG & Limay)
- (4) concerne le PSE de VLG

4. Flux avec les sociétés du groupe

	2023		2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Chiffre d'affaires	525		8 187	
Autres produits d'exploitation				
Achats de matières premières		663		3 628
Autres achats et charges externes				8 700
TOTAL EXPLOITATION	525	663	8 187	12 328
Produits de participation	4 000		4 038	
Charges financières		14 070		3 014
TOTAL FINANCIER	4 000	14 070	4 038	3 014
Produits exceptionnels	79 441			
Charges exceptionnelles		1 026		6
TOTAL FINANCIER	79 441	1 026	-	6

La société a perçu en 2023 un dividende de 4 millions d'euros de sa filiale PCAS Finlande.

Les charges financières correspondent aux intérêts du compte courant Seqens à hauteur de 11 millions d'euros, et aux intérêts de l'emprunt Seqens à hauteur de 3 millions d'euros.

Les produits de cession des éléments d'actif correspondent à hauteur de 79 millions à la vente des titres de PCAS Canada, et à hauteur de 11 millions à la cession des actions propres.

5. Ventilation de l'impôt

	avant impot	impot	après impot
résultat courant	(85 454)	4 170	(81 284)
résultat exceptionnel	45 278	(53)	45 225
	(40 176)	4 117	(36 059)

L'impôt sur les bénéfices intègre le crédit d'impôt recherche de PCAS de l'exercice pour 4 070 milliers d'euros, le produit d'impôt lié à l'intégration fiscale de dauphin pour 24 milliers d'euros, et un autre crédit d'impôt famille pour 23 milliers d'euros.

6. Situation fiscale latente

	2023	2022
Provision pour retraite	(2 348)	(2 372)
Suramortissement	599	693
Dépréciations d'actifs		
Participation des salariés	-	-
Contribution sociale de solidarité	(206)	(207)
Résultats latents de change	(15)	(20)
Etalement des subventions		
TOTAL	(1 969)	(1 907)

Aucune écriture d'impôt différé n'a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-contre et calculé au taux d'impôt en vigueur à la clôture ⁽¹⁾ s'élèverait à :

Différé d'un an au plus	25,83%	407	1 634
Différé de plus d'un an	25,83%	610	582

7. Intégration fiscale

Le groupe fiscal constitué par PCAS, Dauphin, et Biosolution n'existe plus suite à la prise de participation de à 100% de Seqens. La société PCAS fait maintenant partie de l'intégration fiscale de Seqens.

V. AUTRES INFORMATIONS

(chiffres présentés en milliers d'euros)

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Seqens.

	2023	2022
Participations	15 576	16 603
Autres immobilisations financières	50	50
Créances clients	1 002	902
Autres créances	755	389
Emprunts et dettes financières	10 835	201 399
Dettes fournisseurs	5 063	2 863
Autres dettes	1 029	103
Total postes du bilan	15 645	222 309

La diminution des emprunts et dettes financières est liée à l'augmentation de capital de 200 millions d'euros.

2. Identité de la société consolidante

La société PCAS et ses filiales sont intégrées globalement dans les comptes du groupe SIRONA Holdco, 14 rue Edward Steichen, 2540 Luxembourg.

3. Effectif

L'effectif au 31 décembre de la société se répartit comme suit :

	2023	2022
Cadres	299	314
Agents de maîtrise	410	443
Employés / Ouvriers	205	239
TOTAL	914	996

VI. ENGAGEMENTS FINANCIERS

1. Crédit-bail et locations financières

La société n'a souscrit aucun engagement de crédit-bail ou de location longue durée significatifs à la clôture de l'exercice.

2. Autres engagements donnés

Les engagements légaux ou conventionnels pris par la société en matière de Gratifications d'ancienneté, Indemnités de départ en retraite matérialisés par une provision au passif du bilan lorsque nécessaire.

La société a également souscrit des contrats de ventes d'USD, pour un montant de 8 748 euros, qu'elle décidera ou non d'exercer selon les taux de marché aux dates de réalisation potentielles des options.

4. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses mandataires sociaux.

5. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	PCAS Shanghai	PCAS Biosolution	DAUPHIN	PCAS Finland
Capital social	999 607 RMB	50 000 €	250 000 €	2 000 000 €
Capitaux propres	1 012 688 RMB	50 000 €	382 714 €	30 724 000 €
Taux de détention	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable des titres détenus :				
- Valeur brute	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
- Valeur nette	135 724 €	50 000 €	320 144 €	15 070 457 €
Prêts et avances non encore remboursés	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	3 826 018 RMB	0	878 174 €	39 279 000 €
Résultat	124 610 RMB	0	-18 060 €	8 165 000 €
Dividendes versés	0	0	0	0

Les données locales (capital social, capitaux propres, chiffre d'affaires et le résultat net) sont indiquées en euros suivant le cours de change à la clôture pour les valeurs de bilan, ou au cours moyen de l'année pour les données de résultat.